



Ville de Cerny

Essonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2025

Date de convocation : 7 février 2025	Nombre de conseillers en exercice : 23
Date d'affichage : 7 février 2025	Nombre de conseillers présents : 14
	Nombre de conseillers votants : 16

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi treize février, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Madame Marie-Claire CHAMBARET, Maire, à la suite de la convocation adressée le 7 février 2025.

Étaient présents : Mme CHAMBARET, M. HEUDE, Mme MITTELETTE-ROUISSI, M. PRAT, Mme BARBERI, MM. LACOMME, VELAY, Mme MAUGERE, M. MIKOLAJCZAK, Mme FILLATRE, Mme TRIMBOUR, Mme VUITRY, MM. PIERROT, JACQUET

Ont donné pouvoir : Mme Chrystelle LEPAGE à Mme Marie-Claire CHAMBARET
M. Alain VUITRY à M. Alain PIERROT

Absents excusés : M. Olivier CARNOT, Mme Alexandra EYERABIDE, Mme Laetitia LAUTRU, MM. Thomas FILLATRE, Erwan MERLET, Bruno DUBOIS, Mme Marine DENOYER

A été désignée Secrétaire de séance : Mme Nadine-Françoise MAUGERE

N° 2025 / II / 8 - 5.7 SIEGIF : Election des délégués du Conseil municipal au Comité syndical

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5711-1 et L.5212-16, L.5211-17 et L.5211-20,

VU l'arrêté préfectoral du 4 juillet 2001 portant création du Syndicat Intercommunal d'Electricité du Gâtinais d'Ile-de-France (SIEGIF),

VU l'arrêté préfectoral n° 2024-PREF-DRCL-263 du 28 novembre 2024 actant diverses modifications des statuts du SIEGIF,

VU la délibération n° 2024 / VII / 8 – 5.7 du Conseil municipal du 25 septembre 2024 approuvant la modification des statuts du SIEGIF dans leur version votée en Comité syndical du 7 juillet 2024,

CONSIDÉRANT la modification de l'article 8 des statuts du SIEGIF sur la représentativité de ses membres au sein du Comité syndical,

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à l'élection de délégués au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages,

L'exposé ayant été entendu,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, À L'UNANIMITÉ

DÉCIDE de voter à main levée pour l'élection du délégué titulaire et des délégués suppléants,

Reçu le 18/02/2025 **DÉCIDE**, en vue de procéder à l'élection de laisser un délai de deux minutes pour le dépôt, auprès de Madame le Maire, des listes de candidats,

Après appel des candidatures, la liste suivante est proposée :

Membre titulaire	Membres suppléants
Rémi HEUDE	Patrick VELAY
	Alain VUITRY

Une seule liste étant présentée, **sont pour représenter la commune au Conseil syndical du SIEGIF :**

Membre titulaire	Membres suppléants
Rémi HEUDE	Patrick VELAY
	Alain VUITRY

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents.

Marie-Claire CHAMBARET
Maire de Cerny

